

**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

2023-A-DRH-956

Code : 4.1.6

**LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES CHEFS DE SERVICE  
DE POLICE MUNICIPALE  
ANNEE 2023**

Le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la fonction publique, notamment ses articles L. 523-1 et L. 523-5,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2011-444 du 21 avril 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale,

Vu le décret n° 3-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le tableau des effectifs,

VU la déclaration de vacance d'emploi établie auprès du Centre de Gestion de Vaucluse,

VU l'arrêté n° 2021-A-DRH-1773 du 25 novembre 2021 fixant les lignes directrices de gestion.

## ARRETE

**Article 1 :** La liste d'aptitude pour l'accès au grade de Chef de Service de Police Municipale, est fixée comme suit :

Agent(s) concerné(s)	Situation actuelle
MAYLIE SEBASTIEN	Brigadier-chef Pal

	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	12
Inscrits	0	1

**Article 2 :** La présente liste d'aptitude sera communiquée au centre de gestion afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) ».

**Article 4 :** Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de CARPENTRAS est chargé de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera transmis à Madame la Préfète de Vaucluse et publié à l'Hôtel de Ville.

Carpentras, le 30 novembre 2023



Le Maire

Serge Andrieu